

# Collège Saint-Louis



28 Bis B<sup>d</sup> Alexandre Clair - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 04 50 00 • [www.pole-lachartreuse.fr](http://www.pole-lachartreuse.fr)

*Le collège S'-Louis et sa section football permettent d'allier un projet scolaire avec un projet sportif. Bien évidemment, les résultats scolaires priment. L'orientation dépendra donc de ceux-ci, mais le projet personnel (option, choix des langues) sont ouverts comme à tous les élèves du collège.*



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et réalisation service communication du Pôle La Chartreuse - 04 71 09 83 09

Le collège Saint-Louis  
est en partenariat avec  
le district de football de la Haute-Loire,  
et de la FFF.

## District de football :

9, place Michelet  
B.P. 80 080  
43002 LE PUY-EN-VELAY

## Contact :

04.71.05.98.83 (Président)  
04.71.05.98.82 (Directeur)  
04.71.05.41.80 (Secrétaire)  
04.71.05.98.84 (CTD)  
04.71.05.98.85 (CDFA)

[sebastien.boyer@haute-loire.fff.fr](mailto:sebastien.boyer@haute-loire.fff.fr)



Pôle  
  
La Chartreuse

# Section Football Saint-Louis



De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des groupes de travail  
pour une pratique adaptée à chacun...



*Des actions éducatives  
comme l'apprentissage à l'arbitrage...*



# Conditions d'entrée

- Être admis(e) en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> au collège St-Louis.
- Être licencié(e) FFF lors du concours d'entrée et la saison suivante.
- Être admis(e) au concours d'entrée.

# Dates du concours d'entrée

14 MAI 2019 (Stade Massot)

- Rattrapage -

MERCREDI 28 MAI 2019 (Taulhac)

# Les épreuves

- Tests techniques et physiques.
- Jeu réduit.
- Match.

# Dossier d'inscription

Pour participer au concours d'entrée :

Demander le dossier au secrétariat du collège ou le récupérer lors des Journées Portes Ouvertes le samedi 16 mars 2019. **À RENDRE avant le 02 mai 2019 avec certificat médical d'aptitude à la pratique et photocopie de la licence de football.**



# La semaine type de l'élève en section football

Alternance entre les séances section football et EPS au collège.



Éducation Physique et Sportive



Section 11h -12h45 pour les 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup> et section 15h -17h pour les 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>



Séance en club ou UNSS au collège (3 fois dans l'année)



Section 11h -12h45 pour les 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> et section 15h -17h pour les 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>



Éducation Physique et Sportive

# Des aménagements possibles

## En cas de blessure

Séance de renforcement musculaire, footing... (un certificat médical d'aptitude temporaire sera demandé)

## En cas de difficultés scolaires

Passage à 1 séance par semaine où l'élève va en étude.

# Encadrement de la section

Les séances sont encadrées par des éducateurs diplômés du club du Puy Foot 43, titulaires du B.E.1. et par les professeurs référents de la section football (M.Moulin).

Celles-ci suivent une programmation annuelle type du joueur de football.

Des actions éducatives visant la formation complète du sportif sont mises en place (arbitrage, nutrition...).

# Suivi sportif et scolaire de la section football

Un bilan est fait avec les éducateurs du club et le professeur référent pour les bulletins trimestriels.

Une concertation a lieu avec l'équipe pédagogique pour mettre en adéquation l'école avec la section. Un cahier de football est donné à chaque élève pour un meilleur suivi.

# Suivi médical obligatoire

Chaque entrant en section doit être muni d'un ECG (électro-cardiogramme) dès la rentrée scolaire. Pour chaque rentrée un document médical est à faire remplir par la famille, par un médecin agréé.

